



*Le guide
indispensable pour
réussir ta rentrée*

Sommaire

<i>J'entre au collège</i>	3
<i>Plan du collège</i>	4-5
<i>Ma journée</i>	6-7
<i>Le personnel</i>	8-11
<i>Ton dico collège</i>	12-17
<i>Les obligations du collège</i>	18
<i>Le règlement</i>	19
<i>Que dois-je faire si ?</i>	20-22
<i>Les 5 clés de ta réussite</i>	23
<i>Le collège vu par des anciens élèves</i>	25
<i>Espace TICE</i>	26-27

J'entre au collège

Cette année, tu entres au collège Montesquieu Sainte-Marie !

Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes, c'est aussi la découverte du collège. Ce livret d'accueil a pour but de te présenter l'établissement et son fonctionnement. Tu y trouveras des renseignements très utiles.

Garde-le précieusement toute l'année.

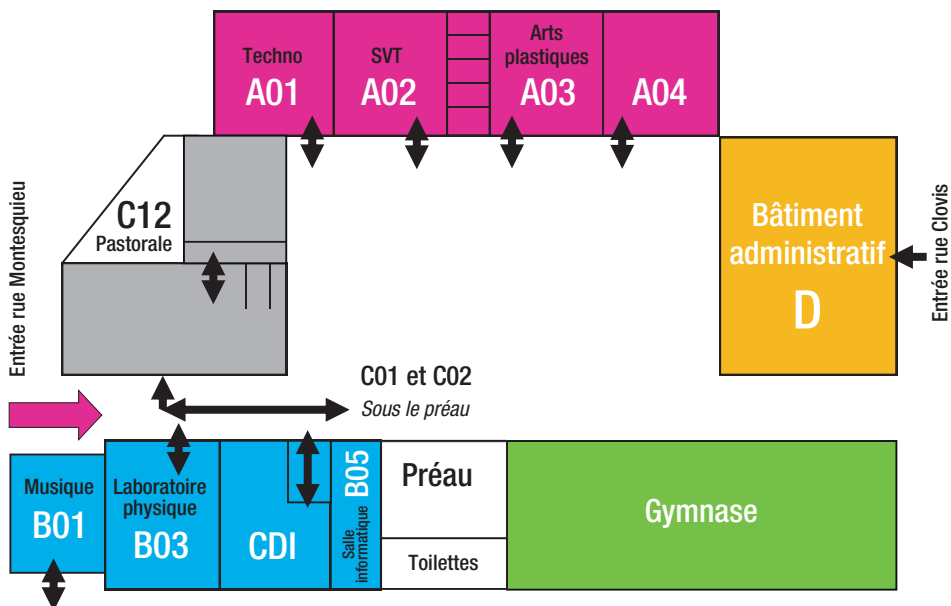
Dès la rentrée, tous les personnels du collège seront aussi là pour te renseigner et t'aider à bien t'adapter.



*Nous te souhaitons
une bonne année
scolaire !*

Plan du collège

Rez-de-chaussée



■ Bâtiment A

■ Bâtiment B

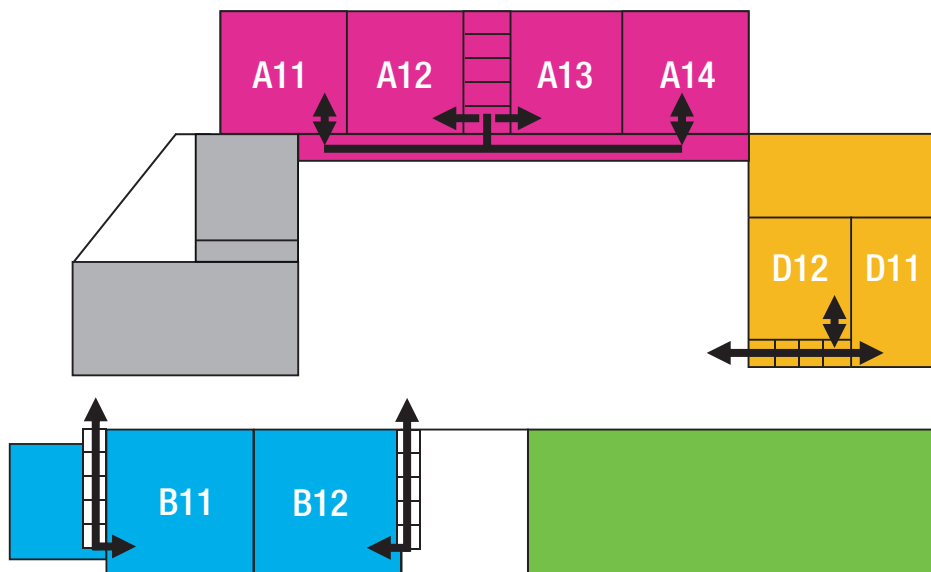
■ Bâtiment C

■ Bâtiment D

■ Bâtiment D • Rez-de-chaussée :

- Bureau de M. Pézier
- Bureau de la vie scolaire
- Comptabilité 1^{er} étage
- Secrétariat
- Salle des professeurs
- Accueil

1^{er} étage



L'emploi du temps

Au collège, l'emploi du temps est fixé pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine et précise les salles dans lesquelles tu dois te rendre. Ton professeur principal te le donnera le premier jour de la rentrée. Tu pourras le coller ou le recopier dans ton journal de bord, et t'en servir pour ton organisation de travail personnel.

Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps (apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer tes cours à l'avance).

Ma journée

Les horaires

Les élèves entrent au collège par le grand portail noir,
au 12 rue Montesquieu.

Bienvenue !



Matin

Ouverture du Portail à 7 h 30

- 8 h 05 : 1^{er} cours
- 9 h 05 : 2^e cours
- 10 h 00 : Récréation
- 10 h 15 : 3^e cours
- 11 h 10 : 4^e cours
- 12 h 05 : Sortie des externes

Après-midi

Ouverture du Portail à 13 h 20

- 13 h 40 : 5^e cours
- 14 h 35 : 6^e cours
- 15 h 30 : Récréation ou sortie
- 15 h 40 : 7^e cours ou étude
- 16 h 35 : 8^e cours (ou étude/sortie)
- 17 h 30 : Sortie

Selon l'emploi du temps,
tu pourras arriver à 8 h ou
à 9 h et tu pourras sortir à
15 h 30, 16 h 35 ou 17 h 30.



Les déplacements

Dès que tu entends la sonnerie, tu dois te ranger dans la cour devant le numéro de ta salle et attendre que le professeur vienne chercher la classe avant de monter en cours à la 1^{re} heure de la journée (à 8h05 et 9h05), après la récréation (à 10h15 et à 15h40) et après le repas (à 13h40). Aux autres sonneries, tu te déplaces avec ta classe pour te rendre dans ton prochain cours.

Les demi-pensionnaires

Ce sont les élèves qui mangent à la cantine (une ou plusieurs fois par semaine).

Les repas :

À partir de 12h05, tu peux prendre ton repas au self, selon un ordre de passage établi en début d'année qui change en fonction des jours de la semaine. Tu te ranges dans la cour à l'entrée du self ; quand le surveillant appelle ta classe, tu entres calmement.

Les casiers :

Si tu es demi-pensionnaire, tu peux disposer d'un casier (dans la cour de l'établissement) que tu partageras avec un élève de ta classe ; il doit être fermé par un cadenas à clés (vous en posséderez alors chacun une). Il te sert à alléger ton cartable dans la journée. En arrivant le matin, tu y déposes ce dont tu n'as pas besoin dans la matinée. À midi, tu y ranges les affaires utilisées le matin et tu mets dans ton cartable les cours de l'après-midi. Avant de rentrer chez toi en fin d'après-midi, tu dois penser à récupérer toutes les affaires de la journée.

Le personnel

Il y a beaucoup d'adultes qui travaillent au collège et chacun a un rôle bien défini.



Le directeur : M. Pézier

Il est responsable de l'établissement qu'il dirige.
Il organise le travail des adultes et des élèves.
Il prend les décisions importantes concernant la vie du collège.

La responsable de la Vie Scolaire : M^{me} Jeanne

Elle seconde le directeur dans ses fonctions.

Elle est responsable de la vie scolaire et chargée de la discipline au sein du collège en collaboration avec l'équipe des enseignants et l'équipe des surveillants.

Elle gère les retards, les absences des élèves ainsi que les changements ponctuels d'emploi du temps, et les autorisations de sortie.



La secrétaire : M^{me} Langlois

Elle gère le secrétariat lié aux élèves et aux enseignants. Elle s'occupe des bourses nationales et celles du Conseil Général pour la restauration, ainsi que de la recharge des cartes de self. Elle gère aussi la partie administrative de l'orientation en 4^e et/ou en 3^e.



La comptable : Mme Boirame

M^{me} Boirame, la comptable, s'occupe des finances, prépare et gère le budget du collège. Elle est au collège le vendredi matin.

L'accueil : Mme Paumelle

Elle assure l'accueil téléphonique et physique du collège. Elle accompagne M^{me} Boirame pour les questions concernant les frais de scolarité.



Les surveillants

Ils surveillent les élèves pendant les heures d'étude, dans la cour, au restaurant scolaire. Ils veillent comme tous les adultes de l'établissement au respect du règlement intérieur du collège et à la sécurité des élèves.

Le personnel d'entretien

Elles sont chargées de l'entretien du collège, de préparer les repas qui sont servis au collège. Leur travail permet d'avoir un établissement propre et bien entretenu qui offre les meilleures conditions pour travailler.



Les enseignants

Ils n'enseignent en général qu'une seule discipline dans laquelle ils sont spécialisés. Parmi eux, il y aura celle ou celui qui sera ton professeur principal. Il est plus particulièrement responsable de ta classe. C'est avec lui que tu vas passer ta première journée au collège. Tu peux t'adresser à lui en cas de problèmes, si tu as une question à poser, des conseils à demander. Tes parents peuvent aussi le rencontrer dès qu'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

L'équipe du parcours TSLA

L'équipe assure le suivi des élèves ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages dans le cadre du dispositif TSLA ou de l'ULIS TSLA. Elle fait le lien entre la famille, les thérapeutes et l'école et assure la mise en place des aménagements et adaptations nécessaires à la scolarité de l'enfant.



Le professeur documentaliste : M. Georgoulas

Il est responsable du CDI (Centre de Documentation et d'Information) du collège. Il gère la documentation utile aux élèves et aux professeurs, les aide à trouver et à utiliser les documents. Il te conseillera pour emprunter des livres et faire des recherches pour tes exposés.



L'animatrice en pastorale : M^{me} Liberge

Elle anime avec son équipe un temps de pastorale pour la classe, souvent en demi-groupe tous les 15 jours. Elle propose des activités sous la forme d'atelier sur le temps du midi et prépare les célébrations.

Le responsable informatique : M. Rouler

Il assure la gestion informatique de l'établissement. C'est lui qui délivre identifiant et mot de passe aux familles pour accéder au site « Vie Scolaire » du collège.



Le factotum : M. Leroux

Il assure tous les travaux de réparation et d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Le responsable des niveaux 6^e à 3^e : M. Pelletier

Il coordonne les professeurs principaux, organise l'aide aux devoirs...



Ton dico collège

Deviens le maître des lieux (enfin, presque !) et fais connaissance avec le petit dictionnaire du collégien.

A

Accompagnement personnalisé (AP)

Tu bénéficieras peut-être d'heures d'accompagnement personnalisé dans ton emploi du temps. Le But de l'AP ? T'aider à consolider tes connaissances et à apprendre avec des méthodes efficaces. L'AP est souvent proposé en petits groupes.

C'est aussi

Une aide aux devoirs organisée avec des professeurs du collège.

Agenda

pour être le roi de l'organisation

Au collège Montesquieu Sainte-Marie tu n'as pas besoin d'acheter un agenda avec tes fournitures scolaires. L'agenda te sera fourni et sera intégré au **Journal de bord**.



B

Bonus-Malus

Dans ton journal de bord, tu découvriras des grilles de Bonus Malus. Ces pages permettent aux enseignants de signaler tes défauts de comportement et de travail à tes parents. Pour chaque malus, tu peux te rattraper en récupérant un bonus. Pour cela tu devras bien te comporter pendant un certain temps !

Bulletins

Tes parents recevront ton premier relevé de notes avant les vacances de la Toussaint. C'est le bulletin de demi-trimestre. Si les bonnes habitudes ne sont pas encore prises, cela permet de les adopter sans tarder ! En décembre, tu recevras un bulletin trimestriel, qui t'indiquera les moyennes et les appréciations de chaque professeur. En bas du bulletin figurera le bilan du conseil de classe.



Bureau de la vie scolaire

L'un des points stratégiques du collège ! Billets de retards, mots d'absence, autorisations de sortie exceptionnelle, problème dans la cour... tu auras sûrement une excellente raison de repérer cet endroit indispensable à la vie de tout collégien.

Bureau du secrétariat

C'est là que tu dois porter les documents d'inscription, de bourse... et le règlement de la scolarité et de la cantine. Attention, il y a des horaires à respecter !

C

Cantine

Le collège dispose d'un self-service. Le nombre de demi-pensionnaires est élevé, un roulement est organisé avec plusieurs services. Chaque jour, cela tourne ! Si tu manges en premier le lundi, tu mangeras en 2^e le mardi...

Si tu es inscrit à un atelier (échecs, chorale...) sur le temps de midi, tu seras prioritaire pour manger au 1^{er} service !



CDI

Le CDI est le Centre de Documentation et d'Information. Le documentaliste, t'apprendra à faire des recherches aussi bien parmi les différents livres, revues... que sur internet. Un lieu idéal pour se documenter, s'informer et se détendre !

Conseil de classe

Chaque trimestre a lieu un conseil de classe. Il réunit le directeur, la responsable de la Vie Scolaire, ton professeur principal et les autres professeurs de la classe, deux représentants des parents d'élèves et les deux délégués élèves de la classe. L'équipe se réunit pour discuter de tes résultats scolaires, de ton comportement et de ta progression. Elle décerne des mentions (Félicitations, tableau d'honneur, encouragements...) mais aussi des avertissements (en cas de manque de travail ou de problème de comportement). Le bilan est inscrit sur le bulletin trimestriel qui est envoyé à tes parents par courrier.

E

Emploi du temps

Tu peux en mettre un dans ton journal de bord. En as-tu punaisé un sur le mur de ta chambre, au-dessus de ton bureau ? Comme ça, chaque soir, tu pourras préparer ton sac pour le lendemain, en y rangeant tout ce dont tu as besoin, pas plus !

calendrier des colleges

2021												2022											
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18						
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6						
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24						
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21						
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8						
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29						
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3						
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20						
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19						
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17						
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
17	18	19	20	21	22	23	24	25															

H

Heures de vie de classe

Ce sont des heures spéciales avec ton professeur principal pour débattre de ce qui pourrait améliorer le fonctionnement de la classe, créer une meilleure entente entre les élèves ou avec les professeurs. Dix heures de vie de classe sont prévues dans l'année. Les élèves délégués peuvent demander qu'un sujet soit traité.

P

Photo de classe

En début d'année, tu seras sans doute photographié(e) avec ta classe et ton professeur principal. Soigne ton apparence le jour J pour avoir un beau souvenir plus tard !

R

Rencontre parents-profs

Chaque année, tes parents et toi, avez l'occasion de rencontrer tes différents professeurs. Ce sera l'occasion pour eux de dialoguer avec les enseignants sur tes réussites et tes difficultés.

Règlement intérieur

Un journal de bord oublié, une bousculade dans la cour, un chewing-gum mâché en cours, un travail non fait... Ce peut être une sanction indiquée dans le règlement intérieur.



S

Sac à dos

Si tu as déjà observé des collégiens, tu as peut-être pensé qu'il y avait un unique fabricant de sacs... Rassure-toi : tu es libre de choisir ton cartable, ton sac, mais il faudra le prendre solide et imperméable, car il devra transporter des kilos de livres, de cahiers... Tout au long des années collège !

Salle d'étude

Quand tu n'as pas cours, tu te rends dans la salle d'étude sous la responsabilité d'un surveillant ; tu en profites alors pour réviser tes leçons et t'avancer dans ton travail dans le silence. Chaque soir, tu peux rester jusqu'à 17 h30 pour y faire tes devoirs !



Salle des profs

Attention ! Espace réservé aux enseignants. C'est là qu'ils travaillent entre deux cours, boivent un café, discutent d'un élève, organisent une prochaine sortie ou corrigent leurs copies lors d'une pause entre deux cours. Chaque enseignant dispose d'un casier, où tu seras peut-être amené à déposer un contrôle oublié, par l'intermédiaire du secrétariat.



V

Vêtements

Dans notre collège, tu te dois d'avoir une tenue correcte pour venir en cours : prends le temps de bien lire le règlement intérieur pour savoir quelle tenue est acceptée !

Les obligations du collège

Le règlement intérieur = la « Loi du collège »

C'est un texte qui rassemble les lois du collège, et qui figure dans ton journal de bord. Ces règles servent à bien vivre ensemble au collège et à y travailler correctement. Tes professeurs vont t'aider à le lire et à le comprendre. Tes parents doivent aussi en prendre connaissance.

Ensemble, vous allez devoir le signer et le respecter.



Règlement intérieur	
Le collège Montesquieu Sainte-Marie est un établissement Catholique ouvert à tous et un lieu d'enseignement, d'éducation et de socialisation. Il doit favoriser la formation de citoyens en permettant : • L'apprentissage de l'autonomie et le goût de l'effort. • L'apprentissage de la civilité. • De valoriser le travail et de développer la curiosité. Fondé sur l'engagement que l'équipe enseignante et d'éducation, le présent règlement a pour but : • D'assurer l'organisation de la vie du collège. • De créer un climat de confiance et de coopération entre tous les partenaires, personnels, élèves, et parents, indispensables à l'éducation et au travail. Il s'applique à tous. Chacun est tenu d'en connaître et d'en accepter les dispositions.	
Horaires : Ouverture du portail à 7h30 / 12h05 / 13h20 / 17h30 Selon l'emploi du temps : arrivée pour 8h ou 9h et sortie du collège à 15h30 ou 16h30 ou 17h30	
Article 1 : Assiduité et ponctualité : Les élèves entrent et sortent du collège par le 12 rue Montesquieu. • Un élève arrivant en retard doit se présenter à l'accueil au 19 rue Clovis, afin de remplir un billet d'entrée. 3 retards entraînent une heure de retenue. • Tout élève arrivant après 15 minutes de retard n'est pas autorisé à entrer en cours. Il sera sanctionné d'une heure de retenue effectuée le soir même. • A la sonnerie, les élèves doivent se ranger par classe, en silence aux emplacements marqués au sol.	
Assences : • Toute absence doit être signalée auprès du secrétariat. Il est demandé aux familles d'avertir l'établissement. • A son retour, l'élève présente le justificatif de l'absence au bureau des surveillants avant d'entrer en cours. • Aucun élève ne peut sortir du collège sur le temps scolaire sans autorisation écrite valide par l'établissement. <i>(Le décret du 30 août 1985 pose le principe de l'obligation fondamentale de l'assiduité de l'élève. Comme le lit le prévoit, (circulaire n° 86247 du 25 octobre 1986), l'absentéisme fait l'objet d'un signalement auprès de l'Inspection Académique.)</i>	
Article 2 : Le travail et matériel scolaire : • Les élèves doivent avoir leur matériel pour chaque matière tout au long de l'année, sous peine de sanction. • Les élèves doivent transporter leur matériel dans un cartable ou dans un sac à dos rigide dans le but de respecter lures et cahiers. • Les élèves doivent noter et rendre, à la date demandée par les enseignants, un travail soigné. • Les élèves se doivent de conserver cours et évaluations correctement classés tout au long de l'année. • L'ensemble pourra leur être réclamé à tout moment. • Par manque : la salle d'étude est un lieu de travail et de silence où l'élève peut se faire aider dans ses devoirs par les adultes référents.	
Article 3 : Les règles de comportement : A. La tenue vestimentaire : • Les vêtements doivent être propres. • Les vêtements doivent être propres. Toute tenue négligée ou provocante est interdite. • Les élèves doivent porter des vêtements propres de soi et des autres. Toute coiffure excentrique et tout usage de maquillage sont interdits. • Le jogging est interdit. La tenue de sport est exclusivement réservée aux cours d'EPS. Un change est donc obligatoire.	
B. Les objets : • En application de la loi, les téléphones portables doivent être éteints et rangés avant l'entrée dans l'établissement. • Leur utilisation est strictement interdite (art. L511-5 du code de l'éducation). • Les objets et autres matériels connectés doivent être éteints et rangés avant l'entrée dans l'établissement. • En cas de non respect, tout adulte est en droit de le confisquer et de le remettre au bureau de la vie scolaire. • Tous les objets qui n'ont pas de lien avec une activité scolaire sont interdits. • Tout objet dangereux est interdit. • L'établissement n'est pas responsable en cas de perte, vol ou dégradation.	
C. Respect des personnes : • Le respect des personnes est impératif. • Politesse et courtoisie relèvent d'un comportement naturel. • Il appartient aux parents de veiller à la bonne éducation de leurs enfants. • L'utilisation des réseaux sociaux implique le respect des personnes et de la loi.	
D. Absence de l'établissement : • Les élèves ne doivent pas rester aux abords de l'établissement. • Le parking de la rue Montesquieu n'est pas un espace de jeu. • Les élèves doivent adopter le même comportement que celui demandé à l'intérieur du collège, c'est-à-dire une attitude correcte et respectueuse.	
E. Sain, propre et respect des locaux : • Contrevenir à la loi, le tabac est interdit. • Il est interdit d'apporter et de consommer bonbons, chewing-gum, sucettes et toute autre alimentation, ainsi que des boissons. • Chaque élève est responsable de l'état des locaux, en particulier des salles de classe, des toilettes, de la cuisine. • Les élèves doivent adopter le même comportement que celui demandé à l'intérieur du collège, c'est-à-dire une attitude correcte et respectueuse.	
F. Respect du matériel et des manuels scolaires : • Les manuels scolaires, les documents de C.D.I. sont prêtés gratuitement aux élèves en échange d'un chèque de caution de 12 euros. • Les manuels doivent être couverts et rendus en fin d'année scolaire au complet et en bon état sous peine d'amende.	
G. Journal de bord : • Il est obligatoire à chaque cours et pour sortir de l'établissement. Il doit être bien soigné, propre, tenu à jour, sans annotations à caractère personnel. Il peut être contrôlé à tout moment par l'équipe éducative. Les parents doivent le vérifier et le signer obligatoirement et régulièrement. • Il n'est prévu qu'un SEUL carnet par an. Au cas où les « manquements », « retards » seraient trop nombreux, un deuxième journal de bord sera facturé à la famille au prix de 12 euros. Il en sera de même en cas de perte, ou de détérioration. • Cahier de texte numérique sur le Scolaire : l'établissement met à disposition, pour tous les élèves et familles, un cahier de texte numérique consultable via le site internet de l'établissement. • De Scolaire : son accès est possible grâce à un code attribué et noté sur la page suivante. • De même un Espace Numérique des Savoirs est mis à disposition : il s'agit d'un outil pédagogique. Son accès est possible grâce à un code attribué et noté en page 11.	
H. Santé : • Donner des médicaments est interdit au sein de l'établissement. • En cas de problème de santé, il est impératif de fournir l'ordonnance médicale au secrétariat.	

Règlement

Voici quelques repères qui étaient sûrement déjà en application dans ton école !

- ☒ Tu viens au collège dans une tenue correcte. Le jogging ne sera accepté qu'en cours d'EPS.
- ☒ Tu respectes les horaires.
- ☒ Tu dois transporter ton matériel dans un cartable rigide.
- ☒ Dès que la sonnerie retentit, tu te ranges dans la cour sous le numéro de la salle dans laquelle tu dois te rendre.
- ☒ Tu n'apportes pas au collège d'objets nuisibles ou dangereux ; **ton téléphone portable doit être éteint et rangé**. C'est la loi !
- ☒ Tu ne dois pas manger dans l'établissement.
- ☒ Tu enlèves ta casquette, ton bonnet dès que tu rentres au collège et tu veilles à retirer ton manteau lorsque tu es dans la classe.
- ☒ Tu ne circules pas dans les couloirs en dehors des montées ou descentes dues au changement de salle. Tu ne cours pas lorsque tu te déplaces.
- ☒ Lorsque tu entres dans une classe, tu attends debout et calmement, que le professeur te demande de t'asseoir.

Que dois-je faire si ?



Je suis perdu(e) ?

Je consulte mon emploi du temps et je demande à un surveillant ou à un autre adulte du collège de m'indiquer comment je peux gagner rapidement le lieu où je dois aller.

Je suis en retard ?

Je me rends à l'entrée située 19 rue Clovis (porte blanche). Je sonne et en entrant je présente mon journal de bord pour obtenir un billet de retard (blanc) complété dans mon journal de bord avec le motif de mon retard. Je vais en étude. Si j'ai plus de 15 minutes de retard, j'y reste, et je rejoins alors ma classe au prochain cours, où je présente mon billet au professeur. Le soir à la maison, mes parents doivent signer ce billet. Le lendemain, je le rapporte au bureau de la Vie Scolaire.

Je suis absent ?

Mes parents préviennent le collège par téléphone le plus tôt possible. Ils doivent aussi compléter un billet-absence (bleu) dans mon journal de bord. Dès mon retour, je passe avant le premier cours au bureau de la Vie Scolaire pour présenter mon billet d'absence. Je rattrape les cours que j'ai manqués (leçons et exercices) à l'aide d'un camarade de classe ou de l'espace numérique.

Je ne me sens pas bien dans la journée ?

Après en avoir demandé l'autorisation à mon professeur ou à un surveillant, je me rends au bureau des surveillants muni de mon journal de bord. Selon mon état de santé, l'établissement peut alors me renvoyer en classe, ou appeler mes parents pour qu'ils viennent me chercher.

J'ai une dispense d'EPS ?

Je la montre dès le début du cours à mon professeur d'EPS. J'assiste quand même au cours ; le professeur me confie alors des tâches adaptées à ma situation.

Je souhaite aller au CDI pendant une heure d'étude ?

En début d'heure, je demande l'autorisation au surveillant de l'étude. Je reste au CDI jusqu'à la fin de l'heure.

Je souhaite exceptionnellement manger à la cantine ?

Mes parents en formulent d'abord la demande écrite dans mon journal de bord pour le jour souhaité. Je me rends ensuite à l'accueil muni de mon journal de bord et de la somme de 5,80 €. Mon compte sera alors crédité d'un repas pour que je puisse déjeuner à la cantine.



J'ai un problème avec mon casier ?

J'en parle à un surveillant.



Je suis gêné par un autre élève (en classe ou dans la cour) ?

J'en parle, sans tarder, à un adulte en qui j'ai confiance (mon professeur principal, un surveillant ou M^{me} Jeanne...) qui m'aidera à faire cesser ce problème.

J'ai des soucis dans ma famille ?

Je peux en parler à un adulte du collège en qui j'ai confiance ; le professeur principal et M^{me} Jeanne sont plus particulièrement là pour m'aider. Ils sont liés par le secret professionnel et ne raconteront pas au collège ce qui me soucie. Je peux aussi rencontrer le psychologue scolaire.

Je souhaite parler ou déposer un document à un enseignant dans la journée ?

Je peux frapper à la porte de la salle des professeurs et effectuer ma demande auprès de l'enseignant qui m'accueillera.

Les 5 clés de ta réussite

1 *Un max de confiance en toi*

Difficile l'année à venir ? Dis-toi que si tu en es arrivé là, c'est que tu en es capable ! Rappelle-toi que ton travail, tes professeurs vont t'y aider ! Tu stresses un peu ? C'est normal ! Le bon stress donne de l'énergie pour redoubler d'efforts !

2 *Tes oreilles grand-ouvertes en cours*

Eh oui, tes oreilles servent à écouter ! En classe, sois présent à 100 %. Un cours bien suivi est déjà à moitié appris !

3 *Des alliés bien utilisés*

Le premier ? Ton agenda, où tu notes tes devoirs. Avant de te mettre à travailler chez toi, lis-le attentivement ! Le deuxième ? Ton emploi du temps affiché au-dessus de ton bureau, te servira à vérifier si tu n'as rien oublié !

4 *Une mémoire entraînée*

Ce qu'elle adore ? La répétition. Ce qu'elle déteste ? Le par cœur la veille d'un contrôle ! Là, c'est l'oubli 100 % garanti.

5 *Des élans de curiosité*

Imaginer des questions à poser en cours, interroger tes parents sur l'actualité ou leur raconter ce que tu apprends au collège. Tout cela rend ton travail plus intéressant.



Le Collège vu par Jules et Mayssa

L'an passé, Jules et Mayssa sont entrés au Collège Montesquieu Sainte-Marie. Voici leur opinion et leurs conseils.

Le truc bien

Jules : « J'avais atelier Théâtre sur le temps du midi. On a travaillé avec les professeurs tout au long de l'année et, à la fin, on a fait un spectacle ! J'ai l'impression que Ça m'a rendu moins timide, ou alors peut-être , est-ce parce que j'ai grandi ? »



Les cours



Mayssa : « Ça change par rapport au primaire, car dans le collège les cours se font avec un vidéoprojecteur : c'est bien ! ».

Jules : « Ce n'est pas si dur que Ça car en 6^e, c'est beaucoup de révisions de CM2. Dans les autres niveaux, on approfondit... on apprend aussi de nouvelles choses car on a de nouvelles matières.

L'espace TICE

Technologies de
l'Information et de la
Communication pour
l'Enseignement



Le site du collège :

www.montesquieu-saintemarie.fr

→ Clique sur «PORTAIL VIE SCOLAIRE»
ou «PORTAIL ESPACE NUMÉRIQUE»



L'espace numérique des savoirs (ENS) :

Dans cet «espace numérique des savoirs», tu peux y retrouver les cours et les fiches de travail que les enseignants ont déposé pour toi !

Pronote :

Identifiant identique à celui de l'ENS.

Dans cet espace «Pronote», tu peux y retrouver :

- ton emploi du temps
- tes absences et retards
- tes notes
- tes devoirs à faire



ENSEMBLE SCOLAIRE JEANNE D'ARC

www.montesquieu-saintemarie.fr

19, rue Clovis – 76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 42 48 91

secretariat@montesquieu-saintemarie.fr